

Modification #1 DOC #20-13-6007

À la page 12 de 61, CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION, O3

Supprimer :

Pour chacune des ressources proposées par le soumissionnaire, celui-ci doit joindre deux (2) références de clients exactes et à jour qui attestent l'expérience acquise dans ce domaine dans les quatre dernières années. Les références supplémentaires seront évaluées en fonction du critère coté C2.

Remplacer par :

Pour chacune des ressources proposées par le soumissionnaire, celui-ci doit joindre deux (2) références de clients, contenant uniquement des coordonnées de contact exactes et à jour, qui peuvent attester l'expérience acquise dans ce domaine dans les quatre dernières années. Les références supplémentaires seront évaluées en fonction du critère coté C-2.

À la page 12 de 61, CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION

Ajouter ce critère obligatoire en tant que O7 :

Tous les soumissionnaires doivent se conformer aux lois de leur province sur l'obtention d'un permis d'enquêteur privé et sont tenus de présenter une copie de leur permis provincial valide.

À la page 13 de 61, CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION, C-2

Supprimer :

Les ressources proposées par le soumissionnaire fournissent des références positives de clients attestant leur expérience dans les enquêtes privées.

Remplacer par :

Les ressources proposées par le soumissionnaire fournissent des références de clients, contenant uniquement des coordonnées de contact exactes et à jour, qui peuvent attester leur expérience dans les enquêtes privées

À la page 6 de 61, Recours du Soumissionnaire, 10.2

Supprimer :

10.2 dans le cas d'un marché assujetti à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA), à l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), à l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALÉCC) ou à l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou (ALÉCP), les soumissionnaires non retenus ont le droit de déposer une plainte écrite auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur; et/ou